

EOLIEN : Feu vert aux éoliennes à Bouhy/Dampierre-sous-Bouhy

Après des années de procédures, la légalité du projet de construction d'un parc éolien sur le territoire des communes de Bouhy et Dampierre-sous-Bouhy, porté par la société INTERVENT (**T**: 03.89.66.37.51), a été validée. Ce parc comprendra cinq éoliennes hautes de 150 mètres et un poste de livraison. Tous les obstacles étant levés, les travaux de raccordement vont débuter. Le directeur général d'Intervent espère une mise en service fin 2016-début 2017. www.intervent.fr